

**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

## **FORUM AGRICOLE : UNE AUTRE GRANDE ÉTAPE FRANCHIE POUR LE PDZA**

VAL-D'OR, LE 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2017. – Une vingtaine d'acteurs du secteur agricole ont pris part au Forum agricole de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) qui s'est tenu le 30 novembre dernier. Le forum avait pour but de rassembler tous les acteurs intéressés pour définir une vision d'avenir commune de l'agriculture et un plan d'action sur un horizon de 15 ans. Il s'agit des deux dernières grandes étapes de la démarche d'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRCVO, débutée en 2015.

### **Une démarche de concertation**

Dans un premier temps, les participants étaient invités à identifier ce que devrait être l'agriculture dans la MRC en 2033. M. Mario Sylvain, directeur du Service de l'aménagement de la MRCVO, a pu constater certaines tendances : « quelques mots clés ont davantage fait consensus, par exemple la reconnaissance, le soutien et la concertation. Nous nous assurerons donc qu'ils soient bien présents et influents dans notre PDZA ».

En seconde partie de l'événement, les participants ont discuté des actions à favoriser pour le développement du secteur agricole. Ces actions répondaient aux trois axes de développement préalablement identifiés par les comités impliqués dans le PDZA, soient:

- assurer la pérennité et l'occupation dynamique et optimale du territoire agricole par l'agriculture;
- favoriser la connaissance et la reconnaissance du milieu agricole;
- encourager et soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation agricole.

Le plan d'action sera précisé en comité avant d'être soumis à des consultations publiques en janvier prochain. Le PDZA final doit être présenté au conseil des maires à l'hiver 2018 et, enfin, soumis au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Suite à son adoption officielle, la MRCVO commencera la mise en œuvre de son PDZA.

## **Le PDZA**

Le PDZA est un outil de planification visant à mettre en valeur la zone agricole en favorisant le développement durable et la pérennité des activités. À noter également qu'il permet de faire une mise au point de la situation et de déterminer des actions concrètes à mettre en œuvre.

La zone agricole dans la MRCVO est d'une superficie de 38 209 hectares. Selon les données statistiques du MAPAQ, en 2015, on comptait 24 entreprises agricoles sur le territoire.

L'élaboration du PDZA de la MRC de La Vallée-de-l'Or a été rendue possible grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en vertu de l'entente Canada-Québec *Cultivons l'avenir 2*.

– 30 –

Source : Sophie Richard-Ferderber  
Coordonnatrice en communication  
MRC de La Vallée-de-l'Or  
819 825-7733, poste 232  
sophierf@mrcvo.qc.ca

p. j. photo de l'événement



Allocution de Mme Kathlean MacKay, conseillère régionale en aménagement et en développement rural au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation - Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, présentant la démarche d'un PDZA.

